



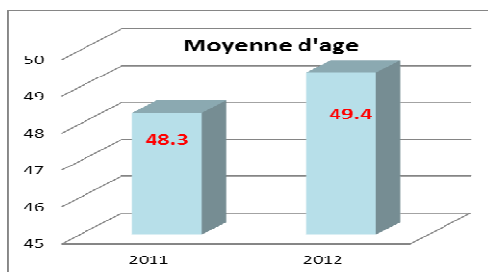
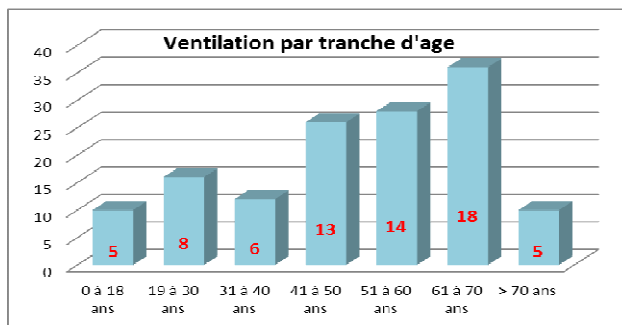
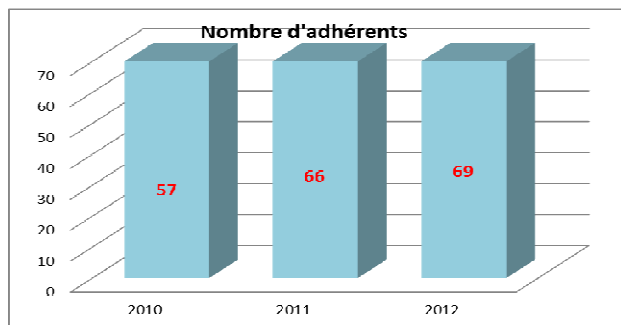
Compte rendu de l'Assemblée Générale 2012 (24/11/2012)

QUORUM :

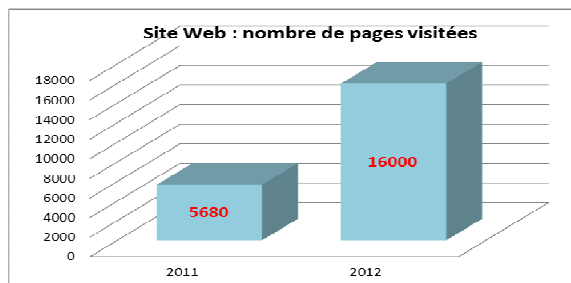
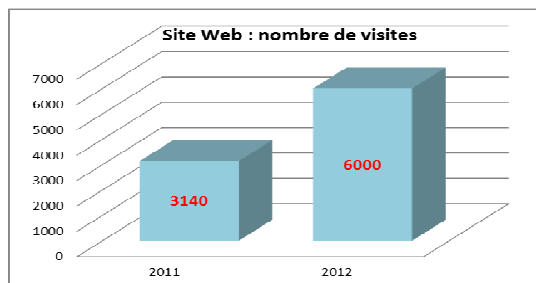
Quorum nécessaire : moitié des adhérents + 1 soit 35 adhérents. Présents 35 + 12 pouvoirs : quorum atteint

BILAN D'ACTIVITE (RAPPORT MORAL) :

Les adhérents :



Site web :



Changement graphique du site depuis mi-novembre et amélioration des forums avec mise en place d'un antispam, les forums sont vraiment très peu utilisés.

Dans la rubrique sécurisée "accès membre" (seulement visible après connexion), seuls 23% des adhérents ont une photo dans le trombinoscope. Tous les aéromodélistes ne se connaissent pas, notamment les nouveaux adhérents, et qui n'a jamais eu un doute en rencontrant un pilote que l'on ne voit pas souvent. Une relance sera faite début 2013 après les saisies des licences.

Ce site existe pour refléter la vie du club, il faut que chacun fasse remonter des informations, elles seront publiées sans censure, si elles ne sont ni diffamatoires, politiques, religieuses et qu'elles concernent l'aéromodélisme.

Nos manifestations 2012 :

- Amicale interclub bourse d'échange le 13 mai 2012 : une quinzaine de personnes pour le repas du midi avec une fréquentation totale de 25 à 30 personnes au cours de la journée, ni un franc succès, ni un échec. Très peu d'échange, beaucoup de modélistes sont bien équipés en matériel et le peu d'écart entre le prix de l'occasion et le prix du neuf venant d'Asie freine les acheteurs.

- Concours FF2000 du 27 mai 2012 : 16 participants dont 2 de l'ACYM (Jacques Barailhé et Sébastien Guichet), 6 manches réalisées, un bon cru. Cette rencontre a toujours ses fidèles (Sablais, Normand, Poitevin, club des cigognes....).
- Concours de sélection F3B du 9 et 10 juin 2012 : 22 participants venant parfois de loin (nord, sud ouest) et aussi 3 compétiteurs de l'ACYM (Gérard et Vincent Barreau et Michel Fresneau) mais une météo exécrationnelle qui n'a permis de réaliser que 2 manches sur 2 jours, le minimum pour valider la compétition.
- Pour ces manifestations remerciements aux organisateurs, aux volontaires et aussi aux compétiteurs - plusieurs ont une double casquette - qui participent à l'organisation et au fonctionnement, avec une mention pour Gérard et Vincent pour la logistique et l'intendance du concours F3B.
- Un constat : le nombre de bénévoles était très juste pour ces 2 manifestations.

Les participations individuelles aux manifestations externes :

En catégorie planeur : un cumul de 13 participations dans des concours extérieurs dont 2 au championnat de France pour 5 membres du club avec de bons résultats.

- Raphael Surun : 5 concours : F5J au Pellerin en mars, F3K au Pellerin en avril, F5J à St Herblon en mai, FF2000 en mai à la Roche et les Sables
- Sébastien Guichet et Jacques Barailhé : FF2000 en mai la Roche et les Sables
- Championnat de France FF2000 à Avanton le 8 et 9 septembre 2012 : Sébastien Guichet et Raphael Surun.
- Team Vendée F3B, Gérard et Vincent Barreau : concours F3B à Teillé le 2 septembre 2012 :

Les autres catégories :

- Claude Laborie : championnat de France maquette à Rochefort les 26 au 28 mai 2012 avec sa maquette du Twin Otter. + concours de sélection 2013 du 25 et 26 septembre 2012 à Mauléon (Claude est sélectionné pour 2013).
- Tristan Balège : en catégorie F3N participation aux championnats de France du 22 au 24 juin à Auxerre. Il a intégré l'équipe de France de voltige F3N 2012 et participé aux championnats d'Europe en Allemagne à Ballenstedt du 30 juillet au 5 août.

En rencontres amicales :

- Les Vieilles Toiles de Teillé : Gérard Barreau et Michel Fresneau en juin 2012
- En indoor : Adrien et Jacques Gravouille

Félicitations à tous ces compétiteurs.

Nota 1 : la liste de ces participations n'est pas exhaustive, n'apparaissent que les informations connues et/ou communiquées.

Nota 2 : un lexique sur les sigles des disciplines est à la fin de ce document

Activité indoor :

- Fréquentation faible. Le créneau du vendredi soir n'est pratiquement pas été utilisé, il y a plutôt réservation de créneaux à la demande : notamment le samedi après-midi beaucoup plus fédérateur.

Ecole de construction et de pilotage :

- Fréquentation mitigée dans le 1^{ier} semestre, avec une météo déplorable ayant limitée l'écolage (10 samedis non volés). A la reprise de septembre limitation du nombre de jeunes pour des raisons d'encadrement (bénévolat).
- Fin mars, dotation d'un avion école (calmato) avec un moteur par la fédération. En cours de construction par Tom un Polyclyb d'écolage et en prévision d'achat un planeur école et un second avion école.
- Les apprentis pilotes sont plus nombreux que les apprentis constructeurs.
- Merci à ceux qui font de l'écolage et qui ont la marque de l'interrupteur dans le pouce (syndrome de l'écolage) Jaques, Eric, Alexandre, Valentin, merci à Adrien Gravouille pour sa disponibilité pour régler les hélicos, et de façon générale à tous ceux qui participent activement selon leur disponibilité à la vie du club.

Aménagement : le virage particulièrement boueux et à la limite du praticable en temps de pluie à l'extrémité du chemin de contournement côté sud sera empierré dans les mois qui viennent, probablement au printemps. Un rétroviseur est prévu au virage à angle droit du hangar des ULM.

Le quitus pour le bilan d'activité (rapport moral) est voté à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT DANS NOTRE ENVIRONNEMENT :

Synthèse de quelques éléments des réunions d'usagers de l'aérodrome des Ajoncs de décembre 2011 et octobre 2012 (afin que le niveau d'information soit identique pour tous):

- Le nouvel hangar : 2 ULM pour l'instant, avec extension possible de bâtiment et l'objectif de créer un club ULM.
- Mesure de sureté définie par un arrêté de police : l'aérodrome est classé G1 (G1 risque mini – G3 risque maxi). Il s'agit de garantir la sécurité sur le site dont par exemple le stationnement (éviter d'avoir des voitures n'importe où). Correspondant de sécurité pour ACY Modélisme : JY Bourneau. Pour la Roche pas de clôture pour des raisons financières mais une amélioration de la signalétique (un début : un panneau a été mis au chemin venant des fermes).
- L'aviation d'affaire continue sa progression, 10 avions basés dont 3 biréacteurs, une progression à 2 chiffres depuis 2008, et l'ambition que l'aérien devienne un axe stratégique de développement pour l'économie Yonnaise et Vendéenne. L'aviation commerciale reste constante et marginale, mais il y a une volonté pour que cette stagnation ne soit pas une fatalité.

Sécurité, espace de vol, stationnement :

- Bien qu'il y ait absence de mesures quantitatives et historiques, le vécu montre une augmentation de la signalisation des infractions du dépassement de l'espace de vol, plusieurs explications : une plus grande vigilance de certains utilisateurs de l'aérodrome, une augmentation de la taille des modèles, l'évolution du mode de propulsion.
- Les Agent AFIS depuis leur position ne voient pas tous les dépassements mais ce sont les pilotes qui leurs signalent, avec certain modèles il peut y avoir confusion avec un avion grandeur.
- Quand un dépassement est signalé par un utilisateur crédible de l'aérodrome et à fortiori par le Responsable des Aérodomes il n'y a aucune raison de remettre ses remarques en cause.
- Un rappel au pilote n'est pas une sanction ni un jugement de sa valeur, et sauf à l'exception les rappels qui sont fait sont acceptés par les pilotes.
 - Quand un pilote sait qu'il a dépassé l'espace de vol et que cela a été constaté, la bonne pratique serait de prévenir ou le président ou un membre du bureau. Cela permettrait d'anticiper, de dialoguer préventivement avec les responsables de l'aérodrome, et de montrer que l'ACYM est un club responsable.
- L'aérodrome ne nous appartient pas et le protocole CCI/DGAC/ACY n'est pas un document fantaisiste sans valeur. Nous évoluons dans un environnement contrôlé. A titre d'exemple le club de Sainte Luce, au début du printemps 2012, a eu 15 jours d'interdiction de vol par la DGAC au motif d'un dépassement de leur plafond limité à 100m par un aéromodèle et constaté par un pilote d'aéroclub.
- La circulation doit se faire en utilisant obligatoirement le chemin de circulation/contournement, interdiction absolu de franchir le taxiway avec un véhicule à moteur. Une information devrait nous être faite en 2013 sur les règles de circulation sur l'aérodrome.
- Notre loisirs se pratique sur un aérodrome dont l'accès est interdit aux personnes non autorisées, seules les personnes titulaires d'une licence d'aéromodélisme, peuvent accéder et circuler sur l'espace du terrain réservé aux aéromodélistes.
- La sécurité étant l'affaire de tous, ne pas hésiter à signaler de façon courtoise aux personnes non autorisées et avec un comportement imprudent qu'ils sont dans une zone à accès réglementé.
- Ne pas garer les voitures dans le chemin venant des fermes, même si on est plus dans l'enceinte de l'aérodrome le chemin est étroit et il y a passage d'engin agricole.
- Respecter les règles de stationnement, même si c'est contraignant apporte une sécurité dans les évolutions.

Impératif : regroupement des pilotes qui évoluent dans le même espace de vol et utilisation du même espace de vol et de la même piste pour la même activité. Le pilotage se fait depuis le bord de piste et non au milieu.

● Satisfecit final : globalement les règles et consignes - espace de vol et stationnement – sont bien intégrées et l'irrespect reste marginal et accidentel. Quand les recommandations sont respectées c'est un confort pour tous les utilisateurs.

TARIF DES LICENCES, DEMATERIALISATION DES LICENCES :

- Augmentation de +1 € pour la licence adulte, junior1 et junior2, pas d'augmentation pour la licence cadet. Le tarif de la licence à l'ACYM reste dans la moyenne basse. Tarifs à consulter : <http://www.acymodelisme.fr/spip.php?article10>
- La licence est dématérialisée, c'est-à-dire qu'elle n'est plus fournie sous la forme matérielle au format carte de crédit. Pour l'année 2013 il est encore possible de l'obtenir sous l'ancienne formule moyennant 1,50€ supplémentaire.
- Dans les faits chacun a dû recevoir un mail issu de ffam@ffam.asso.fr avec un identifiant (numéro de licence) et un mot de passe. Pour les certificats médicaux (compétiteurs) il y aura possibilité de le télécharger sur le site.
- Un tutoriel succinct est accessible sous : <http://www.acymodelisme.fr/spip.php?article10>
- Les adhérents qui n'ont pas accès à internet peuvent éventuellement contacter le Président, le Trésorier ou le Secrétaire pour faire imprimer leur licence.

RAPPORT FINANCIER :

Jacques Calame présente le bilan financier disponible sur demande mail (acy.modelisme@gmail.com) ou orale auprès d'un membre du bureau.

Le quitus pour le rapport financier est voté à l'unanimité.

BENEVOLAT :

- Un constat : des difficultés pour obtenir des volontaires. Il faut beaucoup solliciter et c'est souvent les mêmes qui sont présents. Il est normal et compréhensible que chacun ait une vie en dehors de l'aéromodélisme mais avoir un peu plus de bénévoles serait confortable, l'idéal : refuser des bénévoles.
- C'est peut-être aussi un signe des temps, beaucoup d'associations ont les mêmes difficultés, il semble qu'il y ait un phénomène d'usure, de découragement. Il y a peu de solution pour motiver le bénévolat.
 - ➔ Il y a aussi peut-être la crainte pour les non-initiés aux disciplines de ne pas savoir faire. En ce qui concerne les tâches à réaliser pour nos manifestations il n'y a aucune difficultés et nul besoin de compétences particulières, en une dizaine de minute chacun peut être opérationnel. Pour les manifestations 2013 il y aura des besoins et une initiation pour démystifier le rôle de chronométreur et de juge est étudiée.

MANIFESTATION 2013 :

- Galette des rois du club, salle indoor Marcel Paul le 27 janvier 2013, ouverture de la salle à 13 heures et galette vers 15h30/16h. Chacun pourra venir seul ou en famille et tous ceux qui ont des avions indoors en état pourront les amener. Le but est de aussi de se rencontrer. Une inscription sera proposée début janvier **et la manifestation sera maintenue seulement si un seuil significatif du nombre de participants est atteint.**
- Concours FF2000 le dernier weekend de mai soit le dimanche 26 mai 2013.
- Journée amicale remorquage, date retenue pour l'instant le dimanche 16 juin 2013 déplaçable au 23 juin 2013 (AG CRAM le 9 décembre 2012 pour validation définitive).
- Championnat de France F3B le samedi 14 septembre 2013 et le dimanche 15 septembre 2013. **Gérard Barreau pilote ce dossier et constitue une équipe, il y aura donc appel à volontaires.**
- F5J : Raphaël Surun réfléchit pour proposer une journée d'initiation en F5J.

DIVERS :

Evolution de la QPDD :

Nouvelles conditions : les brevet A ou brevet B sont prérequis pour passer la/les QPDD qui seront valable 3 ans à condition de participer à au moins une présentation publique inscrite au calendrier fédéral. S'il ne respecte pas ces conditions le pilote perd l'ensemble de ses QPDD qu'il devra repasser.

Pour la/les QPDD passées avant le 1^{er} janvier 2013, si le pilote perd sa/ses qualifications pour ne pas avoir participé à une présentation publique (donc au 1^{er} janvier 2016) il devra les repasser en remplissant les nouvelles conditions.

ELECTION :

Membres du tiers sortant fin 2012 : Jean Ardouin, Jacques Calame, Michel Debailleul. Ces 3 membres se représentant et aucun nouveau candidat ne s'étant manifesté **ils sont élus à l'unanimité.**

Composition du conseil d'administration 2013 :

Jacques Barailhé, Jean-Yves Bourneau, Gérard Charon, Sébastien Guichet, Edmond Labbe, Eric Dutertre, Pierre Delarue, François Trouvé, Jean Ardouin, Jacques Calame, Michel Debailleul.

QUESTIONS DIVERSES :

Pourquoi il n'y a que des concours de planeurs ?

Si un adhérent souhaite organiser une manifestation, il contacte le conseil d'administration qui décide de l'acceptation, si l'accord est donné l'adhérent demandeur sera moteur de cette manifestation.

La séance est clôturée par le pot de l'amitié.

Réunion du conseil d'administration du vendredi 30 novembre 2012

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU :

Président : Jean-Yves Bourneau

Vice-président : Jacques Barailhé

Trésorier : Jacques Calame

Trésorier adjoint : Jean Ardouin

Secrétaire : Michel Debailleul

Secrétaire adjoint : Pierre Delarue

Rédigé le 2 décembre 2012

Le bureau

Lexique :

F3B : planeur avec mise en altitude avec un treuil électrique, 3 épreuves par manche, durée et précision, distance, vitesse.

FF2000 : planeur avec mise en altitude avec un sandow, temps de vol de 6 minutes dans un temps de travail de 10 minutes avec précision d'atterrissage.

F5J : planeur avec propulsion électrique pour la mise en altitude: Un altimètre embarqué ne permettant qu'une seule mise en marche du moteur, permet la mesure de l'altitude 10 sec après la coupure de celui-ci ou après 30 sec d'utilisation. Un temps de vol de 10 minutes doit être réalisé, suivi d'une précision d'atterrissage.

F3K : planeur avec mise en altitude par un lancer à la main, épreuve uniquement de durée